Roger CHOPLAIN



Coll. Jean Louis Duchezeau
Alias "Brunet"

Etat-civil

Né(e) le/en 23 novembre 1913 à Bourges

Profession en 1940 : agent des PTT
Domicile en 1940 : Aubigny sur Nère

Résistance

Lieux d'action : Cher Nord
Organisation de Résistance : FFI

Arrestation et détention

Date d'arrestation : 23 juin 1944
Lieu de détention : Bourges, Compiègne
Date de libération (ou évasion) : évadé le 9 août 1944

Commentaires

Né le 23 novembre 1913 à Bourges (18000) dans le Cher, rentre au PTT en 1930, puis par vivre et travailler au PTT, dans le service des télécommunications dans la ville d'Aubigny sur Nère en 1937, mariée à Mme Choplain Suzanne. Il est rentré le 4 juin 1941 dans la résistance PTT puis rejoint le Front national et enfin les FFI du Cher Nord, dans le Maquis de Ivoy le Près (groupe Norbert). Il a rendu de précieux services aux Maquis d'Ivoy le Près (Cher) lieudit « les Chabots » dans un abri souterrain contenant un poste émetteur, armes et munitions et pour le montage et entretien de lignes téléphoniques. (Extrait : lettre Mr Gustave RATEAU Aubigny sur Nère).

Le 23 juin 1944 Roger Choplain est arrêté à Aubigny sur Nère par Mr PAOLI Pierre Mary (Gestapo de Bourges) conduit à la prison de Bourges, qui le torture avec la plus extrême brutalité, surtout avec la machine électrique ; il lui coupe la langue à coup de poing et le frappe longuement avec une corde à nœuds ; il le menace constamment de mort pendant son interrogatoire*. Quoique torturé par PAOLI, Mr Choplain ne lui fournit aucun renseignement. (Extrait : lettre Mr Gustave RATEAU Aubigny sur Nère).

Il est interné au camp de Compiègne (Oise) du 22 juillet 1944 au 9 Aout 1944 ; il s'évade lors d'un bombardement allié lorsqu'il travaillait sur des voies ferrées. Il est hébergé dans une famille, en bonne santé malgré des visions d'horreurs de ses camarades (extrait d'une lettre que la mère de sa femme a reçu de la famille d'accueil). Il rentrera le 1er octobre 1944 à Aubigny sur Nère.

Lors de l'instruction du procès en 1946 Mr Paoli, a été confronté trois reprises à Mr Choplain.* Le 3 mai 1946 lors de son procès, Mr Roger Choplain grande victime du traitre, lui aussi, le témoin dépose cependant sans haine aucune et relate les sévices qu'il lui a infligés. Ne regagna-t-il pas sa cellule en crachant le sang, après certaines séances de tortures ! Un dialogue s'établit entre lui et son bourreau.* Son nom restera tristement célèbre dans le département du Cher « Mr Paoli Pierre » fut condamné à mort et exécuté le 15 juin 1946.

Un souvenir : Lors de son enterrement le 13 août 1987, le dessus de cercueil était une croix de Lorraine aux couleurs de la France, c'était sa dernière volonté.

Il recevra les distinctions suivantes : médaille du combattant volontaire, croix du combattant, médaille de l'internement politique, médaille de la reconnaissance Française, médaille des évadés, médaille d'honneur départemental et communal, combattant de l'Europe.

* : Extrait du livre « affaire Paoli de Jean Lyonnet juge d'instruction de la cour de justice du Cher » 1ER édition 1964

Sources et bibliographie utilisées

Auteur de la fiche : Mr DUCHEZEAU Jean Louis (petit fils)
Sources : archives familiales